

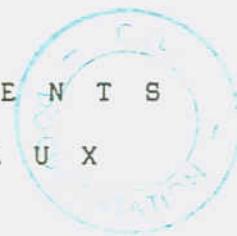
COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL  
(C.I.L.S.S.)

-----

CONSEIL EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES

-----

\*\*\*\*\*  
D O C U M E N T S  
F I N A U X  
\*\*\*\*\*



DAKAR, LE 27 NOVEMBRE 1987

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
(C.I.L.S.S.)

-----

CONSEIL EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES

-----

\*\*\*\*\*

C O M M U N I Q U E  
F I N A L

\*\*\*\*\*

DAKAR, LE 27 NOVEMBRE 1987

## COMMUNIQUE FINAL

Le 27 Novembre s'est tenue à DAKAR (République du SÉNÉGAL) sur convocation de son Excellence ABDOU DIOUF, Président de la République du SÉNÉGAL et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etats du CILSS, une session extraordinaire du Conseil des Ministres à l'effet de procéder à l'évaluation de la campagne agricole 87/88 dans les pays membres du CILSS et de tracer les perspectives de la campagne de commercialisation 1987.

Ont pris part aux travaux, qui se sont déroulés, sous la présidence de son Excellence MESSAOUD OULD BOULKEIR, Ministre du Développement Rural de la République Islamique de MAURITANIE, Ministre Coordonnateur du CILSS, les délégations ministérielles conduites par :

- Son Excellence ALBERT DJIGMA, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du BURKINA FASO ;
- Son Excellence JOAO PEREIRA SYLVA, Ministre du Développement Rural et de la Pêche de la République du CAP-VERT ;
- Son Excellence SAIHOU SABALLY, Ministre de l'Agriculture de la République de Gambie ;
- Son Excellence ISSA ONGOIBA, Ministre de l'Agriculture de la République du Mali ;
- Son Excellence AMADOU MAMADOU, Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement du Niger ;
- Son Excellence FAMARA IBRAHIMA SAGNA, Ministre du Développement Rural de la République du SÉNÉGAL ;
- Son Excellence MARIO RIBEIRO, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement de la République de GUINÉE-BISSAU ;
- Son Excellence MOUKHTAR BACHAR, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture de la République du Tchad ;
- Monsieur MOHAMED OULD BABETA, Commissaire Adjoint à la Sécurité Alimentaire de la République Islamique de MAURITANIE.

La séance de travail a été marquée par deux allocutions.

Son Excellence FAMARA IBRAHIMA SAGNA, Ministre du Développement Rural du SÉNÉGAL, a souhaité la bienvenue aux différentes délégations présentes à Dakar et exprimé le voeu de voir la session extraordinaire identifier les mesures et actions concrètes à entreprendre en matière de sécurité alimentaire et pour le bon déroulement de la campagne actuelle de commercialisation des céréales.

En réponse à cette allocution, Son Excellence MESSAOUD OULD BOULKHEIR devait rappeler le léger redressement de la production céréalière constaté durant les deux précédentes campagnes dans le Sahel ce, malgré le péril acridien. Toutefois, ceci ne permit pas d'endiguer la faim en raison de l'importance des déficits enregistrés.

Il a, par ailleurs, insisté sur l'importance que revêt pour les Pays Sahéliens la possibilité d'écouler leurs excédents céréaliers soit par les transferts inter-zonaux, soit par des opérations d'échanges triangulaires.

Concernant la campagne agro-pastorale 1987/1988, il a attiré l'attention de l'assistance sur la baisse du niveau des récoltes par rapport à celui de la campagne écoulée, nécessitant ainsi une mobilisation plus accrue des ressources pour l'identification et l'approvisionnement des populations vulnérables.

A cet effet, il a fondé l'espoir sur la poursuite des efforts de lutte contre les ennemis des cultures d'une part et a salué les initiatives prises par les Etats pour une meilleure restructuration du marché céréalier et la réalisation des échanges régionaux.

Poursuivant les travaux, le Conseil des Ministres a entendu l'exposé présenté par le Secrétaire Exécutif du CILSS faisant le point de la situation de la campagne de commercialisation 1986/87, de celle de la campagne agro-pastorale 1987/88 et des perspectives.

De cet exposé dont le résumé est annexé au présent communiqué, il ressort que :

- la campagne de commercialisation 1986/87 a été caractérisée par :

. la désharmonie entre les missions des organismes céréaliers, les moyens mis en oeuvre et les réalités du marché ;

. la reconnaissance des limites du secteur étatique dans la commercialisation des céréales qui a entraîné dans la grande majorité des Etats une plus grande adéquation des efforts de libéralisation et des politiques de commercialisation et de prix moins rigides ;

. le manque de compétitivité du secteur public face à un secteur privé relativement efficace et dynamique ;

- la campagne agro-pastorale 1987/88 a été jugée généralement moyenne. Les faits marquants se présentent comme suit :

. la production céréalière brute est estimée à 6.720.000 tonnes soit environ 11,50 % de moins que l'année dernière estimée à 7.593.000 tonnes ;

. la situation alimentaire prévisionnelle dégage un déficit brut de 1.715.000 tonnes démontrant assez éloquemment le déséquilibre entre la production et les besoins. Toutefois, en tenant compte des stocks reports et la reconstitution des stocks, les besoins globaux en importations s'élèvent à 1.562.000 tonnes. Ces besoins seront couverts par les importations commerciales et les aides alimentaires déjà programmées d'une part et grâce à l'aide complémentaire de la Communauté Internationale d'autre part.

. La situation pastorale a été relativement satisfaisante tout au long de la saison dans l'ensemble du Sahel sauf dans certaines zones pastorales du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad. Toutefois, l'importance de la transhumance posera encore cette année une nécessité de coordination et de lutte contre les grandes épizooties.

- S'agissant de la commercialisation des céréales, les perspectives de la campagne 1987/88 à l'image de celle de 1986/87, ne se présentent pas sous les meilleurs auspices du fait du manque de moyens financiers des Etats et de la réduction de la capacité d'intervention des organismes céréaliers. Toutefois, le dynamisme du secteur non public pourra être davantage mis à contribution pour une meilleure stabilisation du marché.

Par ailleurs, l'absence des ressources financières des Etats limitera la capacité d'importation des céréales non suffisamment produites au Sahel (riz-blé).

- La maîtrise du problème des ennemis des cultures a été effective durant la campagne grâce à une meilleure organisation, une meilleure disponibilité des produits et des moyens d'intervention et une moindre pullulation de sauteriaux. L'apparition d'autres prédateurs inattendus notamment les criquets pélerins et migrateurs nous rappelle la persistance de la menace du péril acridien. Cette menace est toujours à craindre durant la prochaine campagne agro-pastorale.

Les débats instaurés à la suite de cet exposé ont porté sur les moyens à mettre en oeuvre, à court terme pour assurer la mobilisation des excédents locaux, la maîtrise de flux céréaliers inter-zonaux et l'approvisionnement correct des zones déficitaires. Les thèmes tels que entre autres la programmation rigoureuse des importations notamment les aides alimentaires, les opérations d'échanges triangulaires prélude de la création d'un espace céréalier régional protégé, la clarification du rôle des secteurs étatique et non public dans la commercialisation des céréales et la problématique de leur intervention, la production et la diffusion d'informations fiables et précoces ont fait également l'objet de discussions très fructueuses.

Par ailleurs, la persistance voire l'élargissement du gap entre production et besoins de consommation a été aussi au centre des débats. Une fois encore, la recherche de l'autosuffisance alimentaire a été déclarée comme étant la priorité à long terme des politiques agricoles sahéliennes. Les actions suivantes ont été jugées opportunes à cet effet :

- l'intensification et la diversification des productions vivrières qui passent par la maîtrise de l'eau, la généralisation des cultures de contre-saison, etc...

- la réduction des pertes après récoltes estimées à 1.191.000 tonnes et celle d'avant les récoltes par la poursuite des actions de lutte contre les ennemis des cultures ;

- la mise en oeuvre de politique de valorisation des céréales locales visant à accroître leur consommation par les populations urbaines en particulier ;

- la création d'un espace régional, cadre idéal pour la promotion des échanges inter-sahéliens, la motivation des agents économiques à produire et commercialiser davantage.

Aussi, le Conseil a formulé diverses recommandations et adopté la Résolution Finale que voici :

#### RESOLUTION FINALE

Réunis à Dakar (République du SÉNÉGAL) le 27 Novembre 1987 en Conseil Extraordinaire,

- Considérant que la présente campagne a connu des conditions climatiques généralement moins bonnes comparativement aux deux précédentes, générant ainsi une production alimentaire jugée moyenne notamment dans le Sahel oriental ;

- Considérant l'efficacité de la lutte menée contre les attaques de sautéraux durant la campagne passée ;

- Considérant l'apparition inattendue d'autres ennemis des cultures (chenilles, pucerons, etc...) s'ajoutant à la menace permanente du péril acridien ;

- Considérant la nécessité d'être vigilant d'une part face au péril acridien et d'autre part face aux nouveaux ennemis des cultures ;

- Convaincus que bien organisée et soutenue dans le cadre d'un espace régional et solidaire, le Sahel pourrait assurer à moyen terme sa propre sécurité alimentaire ;

- Conscients du fait que la désertification constitue une entrave majeure au développement de notre agriculture ;

- Considérant l'importance de l'élevage dans les économies sahéliennes d'une part et comme élément d'intégration dans une agriculture tournée vers le développement d'autre part ;

NOUS, Ministres des Etats-Membres du CILSS chargés du Développement Rural,

Réaffirmons la nécessité de renforcer la solidarité dans le cadre du CILSS dans la mise en oeuvre des objectifs définis par la stratégie révisée.

#### INVITONS LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

- à aider les Etats sahéliens à couvrir leurs besoins en aide alimentaire estimés à 636.000 tonnes ;

- à poursuivre ses efforts dans le sens d'une assistance plus accrue en faveur des Etats sahéliens en vue de la maîtrise totale des ennemis des cultures notamment par le renforcement des services nationaux de protection des végétaux ;

- à soutenir les Etats membres du CILSS pour la mobilisation des excédents locaux et l'approvisionnement des zones déficitaires ;

- à appuyer les Organismes céréaliers dans le cadre de la gestion des stocks et de l'harmonisation des politiques nationales de commercialisation visant à favoriser les échanges commerciaux d'une part et la réalisation des opérations triangulaires d'autre part ;

- à appuyer le CILSS pour améliorer la qualité et la rapidité de la circulation de l'information en vue de la mise en oeuvre rapide du réseau régional pour la sécurité alimentaire ;

- à soutenir les plans nationaux de lutte contre la désertification ;

- à renforcer les services nationaux d'élevage pour l'amélioration de la santé animale, la protection des pâturages et l'intégration de l'élevage à l'agriculture.

#### ENGAGEONS LE SECRETARIAT EXECUTIF

- à poursuivre et renforcer davantage son action dans le domaine de la recherche de la sécurité alimentaire régionale par la dynamisation des échanges inter-sahéliens et par la mise en oeuvre du Réseau Régional pour la Sécurité Alimentaire ;

- à coordonner le renforcement des systèmes nationaux d'alerte précoce et

- à sensibiliser la Communauté Internationale pour qu'elle nous appuie à financer nos programmes visant à limiter les pertes avant et après récoltes.

Enfin, le Conseil a adopté une Motion de Remerciements à l'endroit de son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal, de son Gouvernement et du Peuple Sénégalais.

#### M O T I O N   D E   R E M E R C I E M E N T S

- Son Excellence MEZZAOUD BOULKHEIR, Ministre du Développement Rural de la République Islamique de Mauritanie, Ministre Coordonnateur du CILSS ;
- Son Excellence ALBERT DJIGMA, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Burkina Faso ;
- Son Excellence JOAO PEREIRA SYLVA, Ministre du Développement Rural et de la Pêche de la République du Cap-Vert ;
- Son Excellence SAIHOU SABALLY , Ministre de l'Agriculture de la Gambie ;

- Son Excellence ISSA ONGOIBA, Ministre de l'Agriculture de la République du Mali ;
- Son Excellence AMADOU MAMADOU, Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement du Niger ;
- Son Excellence MARIO RIBEIRO, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement de la République de Guinée-Bissau ;
- Son Excellence MOUKHTAR BACHAR, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture de la République du Tchad ;
- Monsieur MOHAMED OULD BABETA, Commissaire Adjoint à la Sécurité Alimentaire de la République Islamique de Mauritanie.

Expriment leurs très sincères remerciements et leur profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République du SÉNEGAL, au Gouvernement et au Peuple Sénégalais pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé et pour toutes les facilités mises à leur disposition durant leur séjour à DAKAR à l'occasion de la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres du CILSS.

FAIT A DAKAR, le 27 NOVEMBRE 1987

A N N E X E S

-----

EXPOSE DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS  
SUR LES BILANS DE LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION  
1986/87 ET DE LA CAMPAGNE AGRO-PASTORALE 1987/88

Après deux années de relatif répit, 1985 et 1986, par rapport aux années antérieures notamment l'année 1984 caractérisée par une sécheresse aigüe qui avait compromis la production alimentaire (ce qui situa nos besoins en aides alimentaires à un niveau record de 1.700.000 tonnes), le Sahel vient de renouer avec une pluviométrie moyenne.

Faut-il le rappeler aussi, qu'au cours des deux précédentes campagnes considérées comme années de répit relatif, le Sahel avait continué à importer en moyenne 1.000.000 de tonnes (importations commerciales plus aides alimentaires). C'est dire que malgré le répit, nous étions loin de l'auto-suffisance alimentaire.

Mais la physionomie de la campagne agro-pastorale 1986/1987 passée qui a vu la production céréalière croître de 3 % par rapport à 1985, malgré le péril acridien, semblait justifier l'assertion selon laquelle le Sahel est rentré dans une période favorable.

La Bilan établi ici même à DAKAR lors du dernier Conseil Extraordinaire convoqué par son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal, Président en Exercice du CILSS, établissait les besoins du Sahel à 940.000 tonnes dont :

- 616.000 tonnes d'importations commerciales (riz et blé) ;
- 324.000 tonnes d'aides alimentaires.

Le Bilan établi se fixait d'autres objectifs :

- 218.953 tonnes de céréales à commercialiser dans les zones excédentaires par les Offices Céréaliens et les Commissariats à la Sécurité Alimentaire ;

- Exploration des possibilités d'un développement des échanges triangulaires entre Etats excédentaires et Etats déficitaires.

QUELS SONT LES RESULTATS OBTENUS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS QUE NOUS NOUS ETIONS FIXES ?

- 390.000 tonnes de céréales importées sur le plan commercial soit une réduction d'environ 400.000 tonnes par rapport à la campagne précédente. Les difficultés financières de nos Etats sont pour beaucoup s'agissant de leur capacité d'importation de céréales pour lesquels nous sommes structurellement déficitaires.

- 554.000 tonnes sont arrivées sous forme d'aide alimentaire, ce qui est sensiblement le même niveau que l'année 1986 et qui représente environ 171 % de nos prévisions.

- 153.500 tonnes ont pu être commercialisées soit 70,11 % de nos prévisions et une baisse de 34 % par rapport à la campagne 1985.

S'agissant des échanges triangulaires, l'existence d'importants stocks dans certains pays, alors que d'autres géraient la pénurie n'a pas servi de levain pour les opérations triangulaires. Les tentatives du Burkina et du Mali avec le Sénégal, la Mauritanie et le Cap-Vert n'ont pas abouti à des résultats probants.

Les ventes des céréales effectuées par les offices et les commissariats ont porté sur 153.929 tonnes quantités naturellement faibles par rapport aux stocks disponibles. Il faut noter l'importance des efforts déployés par ces organismes pour ravitailler les zones reculées et déficitaires (sous forme d'aides gratuites).

- Le niveau de stocks au 30 Novembre 1987 se situe à 563.000 tonnes niveau inférieur à celui de l'année dernière à la même date 745.350 tonnes, mais niveau important.

#### BILAN DE LA CAMPAGNE AGRO-PASTORALE 1987/1988

##### I. NIVEAU REGIONAL

###### a) - Pluviométrie

- Démarrage précoce eu égard à l'importance des pluies tombées fin mai - début juin dans la majeure partie des zones agricoles du Sahel (exception les îles du Cap-Vert) et cette précocité est due à la remontée brusque du FIT jusque 20° Nord position qu'il occupe normalement en août et septembre.

Mais la précocité a été suivie d'une longue période de sécheresse manque et/ou faiblesse des pluies.

Cette instabilité s'est poursuivie jusqu'au mois d'août. En effet, ce n'est qu'à partir du mois d'août que la saison s'est réellement installée dans la frange sahélienne des Etats membres. Dans plusieurs régions du SAHEL, la période de semis s'est étalée sur plus de 60 jours.

Aussi durant le mois d'août :

1) - A l'Ouest du Sahel, bonnes reprises à l'exception de la Mauritanie et du Cap-Vert.

2) - A l'Est du sahel, bonnes reprises à l'exception du Tchad et du Niger.

Durant le mois de septembre, les pluies étaient suffisantes dans l'ensemble du sahel, mais ce retour des pluies n'a rétabli que partiellement la situation critique qui prévalait dans certaines zones notamment :

- l'Extrême Nord et l'Est du Burkina ;
- l'Ouest et l'extrême Nord de la partie agricole du Mali ;
- le Sud-Ouest et le Centre de la Mauritanie ;
- la majeure partie des zones agricoles du Niger et du Tchad ;
- l'Extrême Nord-Ouest du Sénégal ;
- toutes les îles du Cap-Vert.

Dans toutes ces zones ainsi citées où les semis ont pu être faits désespérément, seul un prolongement de la saison pouvait sauver la production. Cette hypothèse s'est seulement vérifiée (pluies tardives courant octobre et au delà) qu'au Sénégal et dans une partie des îles du Cap-Vert.

b) - Placement des intrants agricoles notamment les semences

Pour les intrants agricoles, notamment les semences, leur mise en place et leur distribution n'a connu des difficultés que pour le riz et les cultures de rente. Pour les céréales locales (mil-sorgho...) les relatives bonnes récoltes de 1985/1986 ont permis aux producteurs de constituer d'importantes réserves personnelles de semences. Par contre, pour les engrains et les pesticides, les besoins n'ont pu être satisfaits que partiellement en raison de la faiblesse du crédit agricole et de l'insuffisance des moyens financiers propres des producteurs pour des achats au comptant.

c) - La lutte contre les ennemis des cultures

Meilleure organisation, meilleure disponibilité des produits et des moyens d'intervention, moindre pullulation des sauteriaux, la campagne contre les sauteriaux a pu se dérouler sans difficultés majeures. L'apparition des essaims de criquets pélerins dans la corne d'Afrique et au Soudan, l'existence des essaims similaires au Nord du Tchad, ont nécessité l'intervention personnelle du Président en Exercice qui a eu à lancer un appel à l'endroit de nos partenaires. Cet appel a été entendu - (la catastrophe a été évitée) - Le problème de lutte contre les ennemis des cultures demeure encore d'accuité et la menace est encore sous nos pieds. Restons vigilants.

RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRO-PASTORALE 1987/1988

Les prévisions de productions céréalières brutes atteindraient pour l'ensemble du sahel 6.720.000 tonnes toutes céréales confondues :

- 5.526.000 tonnes de mil-sorgho
- 457.000 tonnes de maïs
- 645.000 tonnes de riz
- 92.000 tonnes de fonio et autres céréales.

Cela correspond à une baisse d'environ 11,50 % par rapport à la campagne dernière qui avait atteint le niveau de 7.593.000 tonnes.

Cette année encore nos pertes après récoltes et les besoins en semences se situeraient à 1.191.000 tonnes. Ce qui nous dégage un disponible pour l'alimentation de :

$$6.720.000 - 1.191.000 = 5.529.000 \text{ tonnes}$$

Le niveau des stocks existants à ce jour dans les Etats membres se situe à 563.000 tonnes. D'où un disponible réel de :

$$\underline{5.529.000 \text{ tonnes} + 563.000 \text{ tonnes} = 6.092.000 \text{ tonnes}}$$

Les besoins alimentaires globaux pour les 39.683.000 habitants du sahel se situeraient à 7.244.000 tonnes.

A ces besoins il faut ajouter les stocks à reconstituer estimés à 410.000 tonnes, d'où un total d'emplois possible de :

$$7.244.000 \text{ tonnes} + 410.000 \text{ tonnes} = \underline{7.654.000 \text{ tonnes}}$$

Le déficit global pour cette année pourrait se situer à :

- Disponible	- Emploi
6.092.000 tonnes	- 7.654.000 = 1.562.000 tonnes

Cette démarche a été suivie pour tous les pays membres afin de dégager un excédent ou un besoin en importation.

De quoi disposons-nous pour couvrir le déficit ainsi établi ?

- Aides alimentaires programmées de stabilisation et d'urgence déjà connues estimées à 253.000 tonnes ;

- Les importations commerciales publiques et privées planifiées. Elles étaient au niveau de 390.000 tonnes la dernière campagne. Connaissant les difficultés financières des Etats, difficultés qui réduisent naturellement leur capacité d'importation, il faut être prudent. D'autre part, nous savons que ces importations ne sont possibles que sur assistance financière bilatérale.

Pour l'instant, retenons trois hypothèses qui se présentent ainsi :

- a) - maintenir le niveau des importations commerciales à 390.000 tonnes ;
- b) - réduire le niveau actuel ;
- c) - augmenter le niveau de 1986.

En attendant de solutionner cette question, l'on peut dire que cette année, le SAHEL aura des besoins supplémentaires d'importation estimés à :

$$1.309.000 - 390.000 = 919.000 \text{ tonnes.}$$

Evidemment, tout ceci suppose que tous les excédents locaux soient mobilisés tant pour ravitailler les zones déficitaires que pour alimenter les échanges inter-sahéliens. D'où encore une fois cette nécessaire solidarité sahélienne.

A ce stade du raisonnement, remarquons que pour la campagne agro-pastorale 1986/87, le Sahel était globalement excédentaire de + 100.000 tonnes.

Ce qui ne l'a pas empêché de recevoir 554.000 tonnes d'aide alimentaire.

Ce qui nous force encore à plus de prudence et à envisager le pire : le système de vase communicant inter-sahélien ne jouant pas à fond.

Dans cette hypothèse du pire, les Etats sahéliens pris un à un, totaliseraient un besoin d'aide alimentaire supplémentaire de 636.000 tonnes.

## II. SITUATION PAYS PAR PAYS

### 1. BURKINA

- Déficit brut	248.000 tonnes
- Reconstitution stocks	50.000 "
- Stocks reports	90.000 "
- Importations planifiables (commerciales + aides)	50.000 "
- déficit net	<u>158.000</u> "

- Production (B) - (Pertes/Semences) = D1      - besoins  
- D1 + stocks (existants) = D2 = Emplois      -

### 2. CAP-VERT

- Déficit brut	53.000 tonnes
- Reconstitution stocks	18.000 "
- Stocks reports	18.000 "
- Importations planifiables (commerciales + aides)	53.000 "
- Equilibré	

### 3. GAMBIE

- Déficit	13.000 tonnes
- Reconstitution stocks	8.000 "
- Stocks reports	12.000 "
- Importations planifiables (commerciales + aides)	40.000 "
- Soit excédent	<u>32.000</u> "

### 4. GUINEE-BISSAU

- Déficit brut	9.000 tonnes
- Reconstitution stocks	20.000 "
- Stocks reports	41.000 "
- Importations planifiables (commerciales + aides)	20.000 "
- Excédent net	<u>32.000</u> "

5. MALI

- Déficit brut	115.000 tonnes
- Reconstitution stocks	78.000 "
- Stocks reports	141.000 "
- Importations planifiables (commerciales + aides)	38.000 "
- Déficit	<u>14.000</u> "

6. MAURITANIE

- Déficit brut	224.000 tonnes
- Reconstitution stocks	56.000 "
- Stocks reports	82.000 "
- Importations planifiables (commerciales + aides)	156.000 "
- déficit net	<u>49.000</u> "

7. NIGER

- Déficit brut	375.000 tonnes
- Reconstitution stocks	80.000 "
- Stocks reports	51.000 "
- Importations planifiables (commerciales + aides)	130.000 "
- Déficit net	<u>274.000</u> "

8. SENEGAL

- Déficit brut	413.000 tonnes
- Reconstitution stocks	100.000 "
- Stocks reports	8.000 "
- Importations planifiables (commerciales + aides)	510.000 "
- Excédent net	<u>5.000</u> "

9. TCHAD

- Déficit brut	261.000 tonnes
- Stocks reports	120.000 "
- Déficit net	<u>141.000</u> "

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR  
SON EXCELLENCE MONSIEUR FAMARA IBRAHIMA SAGNA  
MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL  
DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

---

Monsieur le Ministre Coordonnateur,

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants des Organismes de Coopération,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais très simplement, au nom de son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, Président de la République, Président en exercice du CILSS, de son Gouvernement et du Peuple Sénégalais, vous souhaiter la bienvenue en terre Sénégalaise.

Je le fais avec d'autant plus de plaisir que vous êtes des frères avec nos liens tissés par l'histoire, la géographie et la culture.

C'est pourquoi, à n'en pas douter, chacun d'entre vous doit se sentir chez lui, ici à Dakar, parce que terre sahélienne.

Mes Chers Collègues,

En tenant cette session extraordinaire sur convocation du Président en exercice, vous en conviendrez avec moi, nous voulons encore une fois manifester notre volonté de gérer notre destin commun dans l'espace du Sahel qui nous fait partager tant de vicissitudes, d'aléas, d'épreuves face aux calamités naturelles que sont la désertification, la sécheresse, le péril acridien, mais aussi d'espoirs parce que unis, nous sommes persuadés de relever tous ces défis, grâce à l'application de la stratégie revisée.

La confiance que nous plaçons en notre organisation commune, le CILSS, et que nous cherchons à conforter doit nous armer afin de réaliser nos objectifs de développement.

L'ordre du jour de la présente session concentré sur le bilan de la campagne de commercialisation 1986/87 et sur le bilan de la campagne agro-pastorale 1987/88 ainsi que les perspectives, illustre notre volonté de faire du Sahel une entité régionale, viable, dotée de structures d'échange et de mécanismes d'information pour assurer notre autosuffisance alimentaire dans la solidarité.

La physionomie de l'hivernage qui vient de s'écouler, comparée à celle de l'année dernière montre que l'Est du Sahel est relativement moins favorisé que l'Ouest.

L'évaluation comparative des deux campagnes agricoles écoulées nous conforte dans la conviction que nos pays doivent mettre toutes leurs potentialités ensemble pour asseoir nos agricultures sur des bases perennes.

Nous espérons, au sortir de cette session, aboutir à des résultats tangibles qui prouveront que le CILSS qui a été forgé dans l'épreuve, vivra et se fortifiera dans la solidarité pour le bien-être de nos populations.

Encore une fois, je vous réitère, Messieurs les Ministres et Chers Collègues, que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour rendre votre séjour agréable et vous faire sentir que vous êtes chez vous parmi vos frères.

Je vous remercie.

DISCOURS D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE  
MESSAOUD OULD BOULKHEIR  
MINISTRE COORDONNATEUR DU CILSS

---

Excellences Messieurs les Ministres et chers Collègues,

Excellences Messieurs les membres du Corps Diplomatique,

Honorables Représentants des Agences Multilatérales et bilatérales de coopération,

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,

Messieurs les Experts,

Mesdames, Messieurs,

Nous voici de nouveau réunis à Dakar en Session Extraordinaire. A cette occasion, permettez-moi, Monsieur le Ministre du Développement Rural, au nom de mes collègues Ministres et en mon nom personnel de vous adresser nos vifs remerciements pour l'accueil chaleureux et fraternel doublé de l'hospitalité légendaire qu'est la Teranga Sénégalaise dont vous seul avez le secret. Nous vous prions d'être notre fidèle interprète auprès de son Excellence le Président Abdou DIOUF, de son Gouvernement et du peuple Sénégalais pour leur exprimer le sentiment de notre profonde gratitude. Nos remerciements vont également aux membres du Corps Diplomatique, aux Représentants des Organisations Inter-Gouvernementales Africaines et surtout à nos partenaires de la Communauté Internationale qui ont voulu honorer de leur présence notre session.

Excellences Messieurs les Ministres,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Honorables Représentants des Organisations Inter-Gouvernementales Africaines,

Mesdames et Messieurs les Experts,

Permettez-moi encore de rappeler que les deux précédentes campagnes agricoles avaient été marquées comme vous le savez par un relatif redressement de la production céréalière dans notre sous-région, et cela en dépit du problème acridien. Mais nos craintes pour endiguer la faim dans cette région Sahélienne très dépendante des aléas climatiques ne disparaissaient pas pour autant. En effet malgré ce répit, la production

brute de la campagne 1986/1987 ne couvrait pas nos besoins globaux. Le déficit s'élevait à plus d'un million de tonnes. Mais l'existence de stocks reports importants a permis de limiter notre demande globale d'importation céréalière à 874.000 T contre 1.366.400 T l'année précédente. Mais le problème le plus préoccupant au Sahel quand il y a répit sont les difficultés que nous rencontrons dans la mobilisation des excédents des zones les plus favorisées vers les zones déficitaires. La mauvaise répartition de la production dans l'espace, le manque de moyens financiers pour la commercialisation, l'absence d'infrastructures pour faciliter la circulation des produits et d'autres obstacles institutionnels freinent la possibilité des Etats excédentaires de pouvoir approvisionner leurs zones déficitaires et par des opérations triangulaires approvisionner des pays déficitaires. Or pour nous tous il s'est agi obligatoirement de mobiliser nos excédents pour approvisionner des populations vulnérables soit parce qu'elles existent dans des zones insuffisamment arrosées soit parce que leur situation de non solvabilité ne leur permet pas d'acquérir des moyens nécessaires à leur alimentation.

Dès lors, les problèmes de structure de l'économie céréalière demeurent les obstacles majeurs à la recherche de notre autosuffisance alimentaire. Notre crainte est de ne pouvoir assumer faute de moyens suffisants dans les régions les plus favorisées, une nouvelle bonne récolte et de ne pouvoir ainsi acheter au paysan du Sahel sa production.

A cet égard, je me permets d'insister en particulier sur la notion d'incitation du monde rural et d'initiative paysanne qui constitue la base de la stratégie revisée de lutte contre la sécheresse et de développement que nos chefs d'Etats ont approuvé ici même à Dakar en janvier 1986. La démarche la plus urgente est, me semble-t-il de sécuriser l'activité économique du producteur qui doit bénéficier de revenus adéquats et stables et de perspectives correctes de commercialisation afin de faire face aux exigences d'intensification de la production agricole.

Excellences Messieurs les Ministres,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Honorables Représentants des Agences de Coopération,

Distingués Représentants des organisations Inter-Gouvernementales Africaines,

C'est en prenant acte de cette situation que lors de notre dernière Session Extraordinaire tenue ici à Dakar en novembre 1986, nous invitons la Communauté Internationale à principalement nous assister dans la lutte anti-acridienne, dans le financement de nos campagnes de commercialisation, dans l'approvisionnement des zones déficitaires, dans nos opérations triangulaires et dans la diffusion et l'amélioration de la qualité de nos informations. Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS vous fera dans un instant, l'exposé de la situation des campagnes de production et de commercialisation 1987/1988. Je me contenterai pour ma part, d'attirer votre attention sur un certain nombre de points.

La physionomie de la campagne agro-pastorale 1987/1988 augure des récoltes généralement moins bonnes que celles de l'année dernière mais meilleures dans les Etats du Sahel occidental que ceux du Sahel oriental. Par ailleurs, la pluviométrie ayant été beaucoup moins régulière dans le temps et dans l'espace, l'identification et l'approvisionnement de nos populations vulnérables nécessiteront davantage une mobilisation plus importante de nos ressources.

La dynamique interne créée dans le cadre de la lutte contre les ennemis des cultures aidée en cela par la solidarité internationale a permis de limiter les effets de ces fléaux sur les récoltes. Mais la lutte doit être permanente au risque d'une réinfestation et de grandes catastrophes à venir.

Nous devons aussi saluer les initiatives prises par les Etats dans le sens d'une meilleure restructuration du marché céréalier. Il est en effet acquis presque partout que le seul Etat ne peut pas tout faire et qu'il faut de plus en plus clarifier les règles du jeu permettant au secteur non public (commerçants et paysans) de participer largement à la commercialisation des céréales. De même, les tentatives du Burkina et du Mali avec le Sénégal, la Mauritanie et le Cap-Vert dans le cadre d'échanges triangulaires même si elles n'ont pas abouti à des résultats encore probants constituent pour nous un réel motif de satisfaction.

Honorables Ministres et chers Collègues,

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Ce sont là les quelques réflexions que je voulais livrer avant le début de nos travaux qui j'espère sortiront des propositions concrètes pour l'approvisionnement des zones déficitaires, le financement de la campagne de commercialisation, la lutte contre les ennemis des cultures.

Sur ce, je déclare ouverte la session extraordinaire du Conseil des Ministres du CILSS.

Je vous remercie.

DISCOURS DE CLOTURE DE SON EXCELLENCE  
MESSAOUD OULD BOULKHEIR  
MINISTRE COORDONNATEUR DU CILSS

---

Excellences Messieurs les Ministres et Chers Collègues,

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,

Messieurs les Experts,

Mesdames, Messieurs,

Nous venons, au terme de notre Conseil Extraordinaire d'établir le bilan de la campagne agricole 1987/1988 dans le Sahel. Une fois encore, nous venons de réaffirmer la solidarité sahélienne. Nous devrons en être fiers.

A l'issue de nos travaux, il ressort de ce bilan que nous sommes encore loin de l'autosuffisance alimentaire. Notre dépendance vis-à-vis des aléas climatiques est plus que jamais une réalité. Le déficit céréalier qui s'est nettement amélioré durant les deux dernières campagnes s'est agravé cette année. Cependant l'effort de nos masses laborieuses n'a pas fait pour autant défaut, en témoigne le niveau des emblavements et des activités de semis et resemis qui se sont poursuivies très tard dans le courant de la campagne. La perséverance légendaire et exemplaire de nos braves paysans, nous incite à poursuivre toutes les actions visant la relance de notre agriculture.

L'appel que nous avons lancé l'année dernière concernant la lutte contre les ennemis de culture, mais surtout contre le danger que constitue le péril acridien a été bien entendu. Nos moyens de surveillance et d'intervention ont été plus efficaces que par le passé. Mais la lutte se doit de continuer pour sauvegarder nos productions suffisamment limitées par les conditions climatiques, car le mal couve encore. Les risques de réinfestations sont signalés presque par tous nos Etats.

L'amélioration de la consommérialisation de nos productions céréaliers devra constituer une de nos actions prioritaires au sortir de cette réunion. Nous devrons désormais compter sur une participation plus large du secteur non public (commerçants et paysans) dans la commercialisation. A cet titre, il nous faudra clarifier de plus en plus le rôle de nos Offices Céréaliers et redynamiser nos Organisations Paysannes pour renforcer leur pouvoir de négociation. Nous devons en plus mieux profité des chances que nous offrent les perspectives d'échanges triangulaires. Dans ce cadre nous devrons pouvoir fournir l'effort nécessaire d'harmonisation de nos politiques de commercialisation.

Excellences Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,

Messieurs les Experts,

Mesdames, Messieurs,

Je suis convaincu qu'avec la solidarité sahélienne qui se renforce de jour en jour, nous viendrons à bout de nos difficultés. Mais nous avons besoin de l'aide de la Communauté Internationale et cela, qu'il s'agisse de la relance de notre agriculture, de l'approvisionnement de nos populations les plus démunies, du financement de nos campagnes de commercialisation, ou de la lutte contre les ennemis de culture. En attendant, nous exprimons, encore une fois, notre profonde gratitude pour l'effort déjà consenti par nos partenaires.

Je ne terminerai pas ce discours sans demander votre permission d'adresser en votre nom un message personnel de remerciement au Chef de l'Etat Sénégalais Son Excellence le Président Abdou DIOUF, Président en Exercice du CILSS, au Gouvernement et au Peuple Sénégalais, pour l'accueil chaleureux dont nous avons tous bénéficié et qui a grandement facilité nos travaux. Avec mes remerciements je déclare clos le Conseil Extraordinaire des Ministres du CILSS.

Je vous remercie.